



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
8 Décembre 2020



Date d'affichage  
8 Décembre 2020



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	28
Votants	29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020 A 19 H 30**

**La séance est présidée  
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY  
PADEYEN LAQUIEZE - ABITBOL – PIRSON LEGER – CHARPENTIER – BECRET -  
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE – GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –  
HATAT DOMANGE– LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL - KAPPE SOPIO

**POUVOIR :**

Monsieur Christian CHERRONNET à Monsieur Jean-Pierre MAIDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Chantal LEGER a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 4 Novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

**N° 20. 1931 – OBJET : AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX  
« MISE EN ACCESSIBILITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX »**

**N° 20. 1931 – OBJET : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX  
« MISE EN ACCESSIBILITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX »**

Par délibération n° 18.1744 du 24 Octobre 2018, le Conseil Municipal a attribué et confié la réalisation des travaux de mise en accessibilité des Bâtiments Communaux (ADAP) de Saint-Memmie à l'entreprise **BRICOL'HOME** pour un montant de **470 810.55 € H.T.**

Les travaux prévus à l'école Saint-Exupéry ont dû être adapté afin de respecter la réglementation sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées. Le détail des travaux réalisés se traduit par une moins-value de 9 248.39 € H.T.

Au gymnase Le Corbusier G2, la réglementation impose la mise en place d'un garde-corps en partie basse des gradins, non prévu au marché de travaux pour un montant en plus-value de 5 800.00€ H.T.

Un avenant au marché d'un montant de – 3 448.39 € H.T. a été établi portant le montant total des travaux du lot « Mise en Accessibilité des Bâtiments » à 467 362.16 € H.T.

- Considérant la nécessité de ces travaux modificatifs,
- Considérant l'avis favorable des Commissions «Travaux Urbanisme » & « Bâtiments Publics Voiries » réunies le 7 Décembre 2020,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** l'avenant n°1 au marché de l'entreprise BRICOL'HOME pour un montant de – 3 448.39 € HT H.T. pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité des Bâtiments Communaux (ADAP) de Saint-Memmie :

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer l'avenant correspondant à ces travaux.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **17 Décembre 2020.**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN